Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 022-200077063-20261008-CA_2026_068-DE

CIAS LOUDEAC communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 5 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 5 octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'administration du CIAS de Loudéac Communauté se sont réunis à l'amphithéâtre de Loudéac Communauté, sur convocation du Président adressée par courriel le 29 septembre 2026.

Étaient présent(e)s : Évelyne GASPAILLARD, Aurélie HERVÉ, Marie-Renée BAGOT, Laurence COJEAN, Isabelle COROUGE, Florent DINET, Fabien FILLATRE, Gaëlle GOUÉROU, Gilles HELLARD, Stéphane LANG, Jean LE CAM, Isabelle LE GUENNEC, Gérard MATHÉCADE, Jean-Noël PICHARD, Elise REMAUD.

Étaient excusé(e)s :

Xavier HAMON a donné pouvoir à Évelyne GASPAILLARD, Mickaël DABET, Damien DEFFONTAINES Mégane PASSETEMPS, Martine POULAILLON, Martine VALLÉE a donné pouvoir à Gérard MATHÉCADE.

CA_2026_068 DÉCISION MODIFICATIVE NUMÉRO 2- BUDGET 264

SECTION D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT

Le CIAS a intégré une grappe numérique en 2023 regroupant les services à domicile dotés d'une solution ARCHE MC2 dans le cadre du programme ESMS numérique. Il s'inscrit dans la stratégie nationale du numérique en santé qui porte comme enjeu la modernisation de la gestion du parcours de santé et l'accompagnement des personnes vulnérables.

- Généralisation de l'utilisation du Dossier usager informatisé
- Intégration des services socles dont l'INS (identité nationale de santé)

Le porteur de la grappe est le CIAS de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Dans ce cadre, le CIAS de Loudéac Communauté perçoit des subventions. Il a perçu cet été, une subvention d'investissement de 453 € ayant fait l'objet d'une DM 1 en juillet 2026, celle-ci vise à l'équilibrer à la fois dans la section de fonctionnement et dans la section d'investissement.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6068 : Autres achats non stockés de matières et fournitures	0.00 €	453.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	**0.00 €**	**453.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	453.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R- 10222 : Fonds de compensation de la TVA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	453.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**453.00 €**
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	453.00 €
Total Général		**453.00 €**		**453.00 €**

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 022-200077063-20261008-CA_2026_068-DE

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

DÉCIDE

1. D'approuver la décision modificative N°2 du budget 264, telle que présentée ci-dessus.

Exercice :	21	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Présents :	15	Pour expédition certifiée conforme
Pouvoir(s) :	00	Loudéac, le 5 octobre 2026
Pour :	15	
Contre :	00	
Abstention :	00	Le Président — Xavier HAMON
		Secrétaire de séance — Gérard MATHÉCADE





Acte certifié exécutoire par :
- Envoi en Préfecture et affichage électronique le : 8 octobre 2026